

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2015

SOCIÉTÉS MÈRES ET ENTREPRISES DONNEUSES D'ORDRE - (N° 2578)

AMENDEMENT

N ° CL63

présenté par

M. Bardy, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et de
l'aménagement du territoire

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« civile ou commerciale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.